

Concours Libre d'Attelage du Valais

Dimanche 3 octobre 2010 au Manège de Monthey



Président du CO
Président du Jury
Constructeur de parcours
Vétérinaire
Service Rens&Annulation
Lieu de la manifestation
Finance

Daniel-Robert Decleyre, 1873 Val-d'Illiez – 079 / 418 76 54
M. Alfred Kramer, Morat – 079 / 237 07 36
Pierre-André Martinet, Crissier
Roberto Ré, Ollon
Daniel-Robert Decleyre, 1873 Val-d'Illiez – 079 / 418 76 54
Manège de Monthey (Valais)

Inscription, délai
Samaritains
Prix, plaques et flots
Horaire prévu

A verser en même temps que l'inscription au CCP 17-241517-5 mention: Concours + No épreuves, catégorie(s), Nom + No de passeport du cheval, Adresse complète Tél + E-mail
S.H.C., CP 3, 1873 Val-d'Illiez ou par courriel: info.attelage.ch - jusqu'au 14 septembre 2010, formulaires sur : www.manege-monthey.ch
Section de Monthey
Plaques d'écurie et flots à tous les participants, prix au 30% des partants, prix en espèces ou en nature
Matin: Maniabilité en deux manches, à la suite, dès 08:00h - Après-midi: Derby dès 13:00h

No	Date	Catégorie	Licences	FIN	Prix	Remarques
1	03.10.2010	F 1 Poney 1-HI-BLMS	BR/L/M/S	40	150/120/100...	Ouvert aux concurrents B/L/M/S Maniabilité : écartements S=20/ M=25/ L=30 Vitesses 1ère manche 200m/m, 2ème manche 220m/m au barème A au chrono
2	03.10.2010	F 1 cheval 1-HI-BLMS	BR/L/M/S	40	150/120/100...	Ouvert aux concurrents B/L/M/S Maniabilité : écartements S=20/ M=25/ L=30 Vitesses 1ère manche 200m/m, 2ème manche 220m/m au barème A au chrono
3	03.10.2010	F 2 Poneys 2-HI-BLMS	BR/L/M/S	40	200//150/120	Ouvert aux concurrents B/L/M/S Maniabilité : écartements S=20/ M=25/ L=30 . Vitesses 1ère manche 200m/m 2ième manche 220m/m au barème A au chrono
4	03.10.2010	F 2 chevaux 2-HI-BLMS	BR/L/M/S	40	200//150/120	Ouvert aux concurrents B/L/M/S Maniabilité : écartements S=20/ M=25/ L=30 . Vitesses 1ère manche 200m/m 2ième manche 220m/m au barème A au chrono
5	03.10.2010	F 1 Poneys 1-DB-BLMS	BR/L/M/S	40	150/120/100...	Derby , au barème B env 3.5km - 5 obstacles
6	03.10.2010	F 1 cheval 1-DB-BLMS	BR/L/M/S	40	150/120/100...	Derby , au barème B env 3.5km - 5 obstacles
7	03.10.2010	F 2 Poneys 2-DB-BLMS	BR/L/M/S	40	200//150/120	Derby , au barème B env 3.5km - 5 obstacles
8	03.10.2010	F 2 chevaux 2-DB-BLMS	BR/L/M/S	40	200//150/120	Derby , au barème B env 3.5km - 5 obstacles

En général, le Règlement et les Directives de la FSSE s'appliquent et il en va de même pour d'éventuels règlements spéciaux.

La vaccination est obligatoire. Une preuve (passeport des chevaux) doit être présentée.

L'organisateur se réserve le droit en cas d'inscriptions insuffisantes de transférer, d'annuler ou de modifier l'ordre des épreuves.

Carte d'inscription : Selon RA (art. 5.4 Chevaux / changement de cheval). La carte d'inscription est à fournir impérativement dans les **niveaux 3 – 1**.

Les chevaux participant définitivement à l'épreuve doivent être communiqués auprès de l'organisateur, au moyen de la carte d'inscription officielle une heure avant le début de l'épreuve. **Dans le niveau 4**, la carte d'inscription doit être uniquement utilisée pour effectuer des changements de chevaux. **Toute infraction à cette directive a pour conséquence l'élimination de l'épreuve.**

Responsabilité : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, maladie, dégâts matériels, perte de matériel qui concernent les meneurs, leurs aides et les chevaux.

Ethique : Tout acte ou série d'actes qui, selon le jury ou le juges est infligé envers les animaux de manière claire et cruelle **engendrera la disqualification de la personne concernée.**

Indemnité : Il n'y a aucun dédommagement de voyage ou autres indemnités versées à des concurrents ou à des propriétaires.

Rappel : Le casque est obligatoire pour toute les épreuves et une protection dorsale est obligatoire pour le derby !

Pour les épreuves 1 et 3, les attelages poneys seront classés séparément s'il y a plus de 5 concurrents. Le classement regroupera sans distinction les attelages 1 et 2 poneys